

POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

SACO|CESO a réalisé un audit de genre au cours des années 2008 et 2009. Cet exercice a permis d'analyser le niveau d'intégration des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans notre organisation et au sein de nos programmes. Les résultats de l'audit démontrent une ferme intention des différentes parties prenantes – conseillers et conseillères volontaires (CV), personnel, membres du C.A. – de voir SACO|CESO promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de son **institution**, ses **partenariats** et à travers tous ses **programmes**. Cette nouvelle politique naît ainsi d'un désir collectif de favoriser un développement durable soucieux et proactif en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

ÉTAT DES LIEUX

SACO|CESO intervient dans des milieux socioéconomiques diversifiés où les femmes et les hommes font montre d'une multitude de savoirs et connaissances qu'il nous faut reconnaître. Cette réalité, nous la vivons au sein même de notre organisation. La multiplicité des contextes dans lesquels les employé(e)s, les CV, les clients, les partenaires et les bénéficiaires travaillent donnent lieu à des occasions de partage, d'échanges et d'apprentissages d'une richesse inestimable. Pourtant, malgré les potentialités et les capacités que possèdent chacune de ces personnes et collectivités, de nombreuses contraintes et inégalités de chance les empêchent de satisfaire leurs intérêts. En effet, de nombreuses études et statistiques prouvent que les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent une réalité dans tous les pays et régions où SACO|CESO intervient, ce qui inclut le Canada. De façon disproportionnée, les femmes continuent de porter le fardeau de la pauvreté; d'endurer des violences physiques et sexuelles; et de subir les contrecoups des conflits et catastrophes naturelles. De plus, les femmes demeurent largement sous-représentées dans les gouvernements et institutions politiques, ce qui limite grandement leur possibilité de faire valoir leurs besoins et intérêts. Les disparités d'accès à l'éducation entre les filles et les garçons perpétuent également la marginalisation des femmes dans les sphères politique, sociale et économique.

Cet état des lieux nous rappelle que les efforts pour promouvoir l'élimination des discriminations basées sur le sexe doivent se poursuivre. La communauté internationale s'est donnée des outils légaux et politiques pour favoriser l'atteinte de tels objectifs, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a été adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies et qui constitue l'un des piliers dans l'histoire de la promotion des droits des femmes. Les droits humains des femmes ont été énumérés dans une série d'autres traités, conventions, résolutions, déclarations et directives, promulgués soit par les Nations Unies ou par des institutions régionales. Récemment, les autorités politiques de tout horizon ont uni leur voix pour donner naissance aux Objectifs de Développement du Millénaire, qui doivent tous être atteints d'ici 2015. La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constitue un des huit objectifs. La communauté internationale envoie ainsi le message très porteur: « **un progrès pour les femmes est un progrès pour tous.** »

Ce que SACO entend par « promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes » :

- ❖ Faire progresser **l'égalité de participation** des femmes et des hommes à la **prise de décision** pour le développement durable de leurs sociétés.
- ❖ Appuyer les femmes et les filles à bénéficier pleinement de leurs **droits humains et libertés fondamentales**.
- ❖ Réduire les inégalités basées sur le sexe et toutes formes de discrimination **dans l'accès et le contrôle des ressources et bénéfices du développement**
- ❖ Promouvoir la **valorisation et l'enrichissement** des contributions des femmes et des hommes au sein de leurs milieux respectifs.
- ❖ Reconnaître que les relations entre femmes et les hommes se conjuguent avec des identités intersectionnelles. En effet, les femmes et les hommes ne sont pas deux groupes homogènes. D'autres identités sociales (âge, religion, classe, race, orientation sexuelle, habiletés, etc.) peuvent aussi créer des situations d'oppression ou de privilège. L'atteinte de l'égalité requiert ainsi la reconnaissance que chaque politique, programme et projet affecte les différentes femmes de façon différente (femmes de couleur, femmes avec différentes habiletés, femmes de classe économique variées, de manière différente, femmes de différentes orientations sexuelles). Pour cette raison, dans tous les contextes où nous travaillons, nous devons comprendre les barrières, résistances et visions des transformations sociales qui moulent les contextes sociaux dans lesquels s'inscrivent nos efforts à faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

RAISON D'ÊTRE DE LA POLITIQUE

L'égalité entre les femmes et les hommes s'avère une condition essentielle pour la réalisation de la **mission de SACO|CESO**:

Nous contribuons à l'amélioration du bien-être économique et social au Canada et à l'étranger grâce à l'engagement soutenu de bénévoles canadiens et canadiennes qui mettent à profit leurs expériences et compétences et qui collaborent avec nos partenaires pour satisfaire aux besoins de nos clients et bénéficiaires.

La présente politique permet également de renforcer la **vision de SACO|CESO** :

*Nous aspirons à un monde où **tous et toutes** ont accès à des opportunités sociales et économiques durables.*

L'égalité entre les femmes et les hommes est aussi une partie intégrale des **valeurs fondamentales de SACO|CESO**. Qui plus est, SACO|CESO reconnaît que pour faire vivre ces valeurs, l'organisation doit nécessairement intégrer de manière transversale l'égalité entre les femmes et les hommes dans sa vision du développement durable.

BUT SOUHAITÉ DE LA POLITIQUE:

La politique a pour but de **contribuer à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes sans égard à leur appartenance géographique, raciale ou sociale**, et ce, afin de contribuer à un développement durable et équitable ainsi qu'à la plénitude d'exercice et de jouissance de leurs droits humains et libertés fondamentales. **Cette contribution doit pouvoir se matérialiser autant au sein de SACO|CESO qu'à travers nos différents projets, programmes et partenariats.**

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA POLITIQUE

La politique de SACO|CESO se base sur les principes fondamentaux suivants:

- ❖ L'égalité entre les femmes et les hommes peut être atteinte seulement grâce **une implication à la fois des hommes et des femmes** dans les efforts de transformation des relations de pouvoir inégalitaires.
- ❖ L'égalité entre les femmes et les hommes doit être considérée comme **partie intégrante de toutes les politiques, programmes et projets** de SACO|CESO. À cet effet, l'atteinte de l'égalité requiert la reconnaissance que chaque politique, programme et projet affecte différemment les femmes et les hommes.
- ❖ **L'autonomisation des femmes** (ou « empowerment ») est primordiale pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes, comme les hommes, sont des **agentes de changement**. Ainsi, promouvoir la participation effective des femmes dans les processus économiques, sociaux et politiques est essentiel pour favoriser un développement durable et équitable.
- ❖ Pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, il ne suffit pas seulement d'offrir des opportunités égales à tous : il s'avère essentiel également de **remettre en question les rapports sociaux inégalitaires** et de poser des **actions concrètes** pour éliminer les inégalités.
- ❖ La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les communautés où SACO|CESO travaille doit nécessairement se **baser sur et intégrer les savoir-faire, le leadership, les expériences, les logiques et les discours locaux**.
- ❖ Tout le travail de SACO|CESO devrait contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes.

NOS ENGAGEMENTS

Au niveau **institutionnel**, SACO|CESO s'engage à :

- ❖ Intégrer une sensibilité et des considérations d'égalité dans les **pratiques de travail et politiques institutionnelles** (exemple : politiques des ressources humaines, recrutement de nouveau personnel, critère de recrutement des CV, processus de prise de décision dans l'organisation, conciliation travail-famille, rédaction non-sexiste des communications et documents institutionnels, etc.)
- ❖ **Sensibiliser** les CV et le personnel au Canada et à l'étranger au travail que SACO|CESO effectue en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que sur les enjeux liés au même thème. Pour réaliser cette sensibilisation, SACO|CESO offrira des **formations** en égalité entre les femmes et les hommes sur une base régulière pour que tout le personnel et les CV de SACO|CESO soient capables d'intégrer des considérations d'égalité dans leur travail. Des formations ciblées seront aussi rendues disponibles au personnel de la programmation.
- ❖ Favoriser l'apprentissage et la promotion des **meilleures pratiques** d'égalité au sein de l'organisation, tout en exerçant une réflexion critique et en suscitant la remise en question des pratiques existantes.
- ❖ Supporter le travail d'un **Groupe de travail sur le genre**, composé de membres du personnel et/ou de CV.
- ❖ Participer à des activités d'**enrichissement**, de **partage** et d'**apprentissage** avec d'autres organisations canadiennes ou internationales désirant œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans sa **programmation**, SACO|CESO s'engage à :

- ❖ Effectuer une **analyse comparative entre les sexes** dans les milieux ou secteurs dans lesquels nous travaillons pour nous permettre de développer une stratégie d'égalité entre les femmes et les hommes bien renseignée et culturellement pertinente pour les programmes de SACO|CESO. Cet exercice nous permettra de prendre en compte les besoins, opportunités et obstacles auxquels font face les femmes et les hommes avec qui nous travaillons tout en intégrant les expériences et capacités de ces personnes.
- ❖ Dans notre programmation, cibler des **résultats** à atteindre en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de concert avec nos partenaires et clients. Ces résultats devraient être en lien avec la présente politique.
- ❖ Appuyer les clients et partenaires intéressés à cibler des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et appuyer spécifiquement des groupes, associations, réseaux de femmes ou encore de groupes marginalisés pour les aider à jouer pleinement leur rôle d'**agents de changement** dans leur milieu.
- ❖ Développer et adapter les **outils** de programmation et d'évaluation de SACO|CESO pour y intégrer des éléments d'égalité entre les femmes et les hommes. Le personnel de programmation et les CV seront formés pour être en mesure d'utiliser ces outils et ils auront l'opportunité de contribuer au développement et à la mise à jour de ceux-ci.
- ❖ Identifier les **leçons apprises** et les **meilleures pratiques** auprès des clients et partenaires dans leurs efforts à intégrer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes (exemples : enjeux et obstacles socioculturels rencontrés, atténuation et résolution des problèmes, etc.).
- ❖ Incorporer une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes dans nos activités **d'engagement du public** et de **communication**.

RESPONSABILITÉ

La mise en œuvre de la politique est la **responsabilité de tous et toutes chez SACO|CESO**. Les membres du conseil d'administration, les employé(e)s et les CV sont ainsi tous responsables à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de leur travail et des opérations de SACO|CESO. Pour ce faire, SACO|CESO doit rassembler certaines conditions essentielles à la mise en œuvre de la politique par ses parties prenantes et s'engage ainsi à :

- ❖ Élaborer et maintenir à jour un **plan d'action** qui appuie la mise en œuvre de la politique.
- ❖ Allouer des **ressources humaines et financières** pour appuyer la mise en œuvre de la politique et du plan d'action.
- ❖ Partager la présente politique avec le personnel, le conseil d'administration et les CV et créer des lieux d'**échange** et d'**apprentissage** pour permettre aux équipes de travail et individus de réfléchir en commun aux implications de la politique et de trouver des moyens concrets pour la mettre en œuvre.
- ❖ Partager la présente politique avec ses nombreux partenaires et le public canadien pour exposer la position et la volonté de SACO|CESO en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.